

DAVID, Charles-Philippe et Benoît GAGNON (dir.), *Repenser le terrorisme. Concept, acteurs et réponses*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007, 430 p.

Kathia Légaré

Volume 39, numéro 4, décembre 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/029608ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/029608ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Légaré, K. (2008). Compte rendu de [DAVID, Charles-Philippe et Benoît GAGNON (dir.), *Repenser le terrorisme. Concept, acteurs et réponses*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007, 430 p.] *Études internationales*, 39(4), 635–637.
<https://doi.org/10.7202/029608ar>

Au demeurant, *Managing Defense Transformation* vient combler une lacune en ce qui a trait à une compréhension analytique du processus de transformation et d'innovation militaires organisationnelles. Autant cet ouvrage s'ajoute à une littérature déjà surabondante sur la révolution dans les affaires militaires (RAM) et la dynamique des révolutions militaires, autant l'ambition de combiner les forces des analyses centrées sur les acteurs et les processus de luttes bureaucratiques avec les approches de politique publique portant sur les normes de gestion et les cultures organisationnelles vient pallier un manque. La richesse de l'analyse comparative pourrait en outre faire de cet ouvrage un incontournable pour quiconque s'intéresse à l'innovation militaire et aux conditions propices aux transformations militaires réussies.

David GRONDIN

École d'études politiques
Université d'Ottawa, Ottawa

Repenser le terrorisme. Concept, acteurs et réponses.

DAVID, Charles-Philippe et Benoît GAGNON (dir.). Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007, 430 p.

L'ouvrage dirigé par Charles-Philippe David et Benoît Gagnon se targue d'être la « première synthèse en langue française des réflexions sur le terrorisme post-11 septembre », un créneau qui n'est en effet que très peu occupé. Il existe peu d'ouvrages de langue française traitant des aspects contemporains du terrorisme dans un tel format. L'ouvrage multidisciplinaire, rapportant principalement

des recherches en histoire, criminologie, science politique et droit, se veut un « manuel de base », c'est-à-dire accessible à un large public. Il introduit en effet le lecteur à une diversité de problèmes liés à l'étude du phénomène terroriste et à des questions précises inscrites dans le contexte actuel de la campagne américaine contre le terrorisme ; un vaste champ couvert par seize chapitres regroupés en trois grands thèmes : cadre conceptuel ; évolution et nouvelles formes ; lutte contre le terrorisme.

La première partie est justement consacrée aux problèmes plus larges que pose l'étude du terrorisme. En effet, il s'agit d'un objet d'étude dont les limites restent floues : il reste périlleux de tenter de dresser une ligne entre *ce qui est* et *ce qui n'est pas* « terroriste ». L'exercice est néanmoins essentiel pour éviter de rester à la merci des étiquettes apposées pour des motifs politiques. Si la recherche d'une définition du terrorisme est une véritable quête sans fin (voir les définitions diverses fournies au chapitre premier), une autre démarche semble plus fructueuse : celle de distinguer le terrorisme d'autres activités partageant certaines caractéristiques. C'est ce qu'a entrepris Stéphane Leman-Langlois par un exercice de départage de deux phénomènes souvent amalgamés : le terrorisme et le crime organisé. S'il reconnaît certaines similitudes entre les deux (tactiques employées, financement, caractère transnational et traitement médiatique), il en souligne surtout les contrastes (intention des acteurs, usage systématique de la violence à des fins politiques, etc.). Cette mise au point permet de clarifier la définition du

terrorisme et de remettre en question les associations abusives faites entre ces « deux mondes » par les autorités politiques et policières.

L'ouvrage a donc pour ambition d'inscrire les événements actuels dans leur contexte historique : si le « nouveau terrorisme » paraît introduire une « rupture historique », il n'a en fait de sens qu'en relation avec les autres « vagues de terrorisme » (telles que définies par David C. Rapoport et reprises au chapitre 2 par Benoît Gagnon). Plusieurs chapitres de la deuxième partie de l'ouvrage explorent – et démystifient parfois – les particularités ou tendances du « nouveau terrorisme » quant aux spécificités idéologiques, aux moyens employés, à l'association aux armes de destruction massive ainsi qu'à l'impact des technologies de l'information et aux particularités organisationnelles. Pour sa part, Olivier Dard met plutôt l'accent sur l'importance de contextualiser le terrorisme, d'en souligner les évolutions contemporaines (étendards, sophistication des modes opératoires, adaptation à la médiation croissante, etc.) tout en retenant les constantes.

La particularité la plus frappante du terrorisme international contemporain a peut-être plus à voir avec les perturbations qu'il engendre dans les sociétés occidentales. C'est le sujet de la troisième partie du livre, qui se concentre justement sur les changements institutionnels, les évolutions du concept de sécurité et les contestations du droit international qu'ont entraînés dans leur sillage les attentats de 2001 contre les États-Unis. Les stratégies adoptées pour

vaincre le terrorisme et le rôle des différents acteurs sont analysés de façon transversale.

Benoît Dupont propose une analyse critique de la tendance des réseaux de sécurité à mobiliser les formes organisationnelles empruntées par les organisations terroristes internationales. Il attribue le nouvel accent mis sur les structures en réseau à l'exploitation par les groupes terroristes des nouveaux moyens techniques et informationnels, mais aussi à une « attraction esthétique » exercée par les nouveaux outils informatisés de visualisation qui permettent la représentation « par des images des ensembles de relations sociales, géographiques et temporelles complexes ». Selon Dupont, la pensée « analogique » des organismes publics, qui a généré un nombre important de transformations institutionnelles et a créé diverses « hybridations », est limitée par trois paradoxes : celui de la confiance, celui de l'information et celui de la légalité. Sous ces trois aspects, les réseaux ne sont en effet pas « tous égaux » ; « certaines configurations d'organisation en réseau sont beaucoup plus performantes que d'autres ». Il serait ainsi fallacieux pour les organismes de sécurité de chercher à augmenter leur performance en calquant la structure des organisations transnationales qu'ils cherchent à juguler.

Malgré des inégalités notables quant à la qualité des chapitres, l'ouvrage *Repenser le terrorisme* offre aux lecteurs un panorama assez complet des diverses facettes des études du phénomène terroriste. Il permet une appréciation globale et introduit des éléments critiques contribuant à

alimenter des réflexions nuancées sur le sujet. Le public visé par cet ouvrage est surtout citoyen et étudiant (particulièrement au baccalauréat) ; l'écriture didactique permet une lecture rapide et aisée. Toutefois, l'ouvrage se voulant une synthèse francophone, il aurait été pertinent de traduire toutes les citations utilisées. Certains chapitres intéresseront un public plus informé, qui cherche à approfondir des connaissances sur des aspects plus précis des études sur le terrorisme.

Kathia LÉGARÉ

*Département de science politique
Université Laval, Québec*

***Europeanization
of British Defence Policy.***

*DOVER, Robert. Aldershot, Ashgate,
2007, 190 p.*

On assiste actuellement à une explosion de travaux théoriques sur la politique européenne de défense. Pour la plupart, ces travaux s'inscrivent dans les grands débats en relations internationales, surtout entre le réalisme et le constructivisme, la question étant de savoir si l'Europe de la défense est une tentative d'équilibrer la puissance américaine (position réaliste) ou, plus simplement, le produit de la convergence des cultures stratégiques en Europe (position constructiviste).

Le grand mérite de Robert Dover est de briser ces positions bien campées en introduisant la troisième grande tradition en théorie des relations internationales, celle du libéralisme. À ma connaissance, il est le premier à le faire. Jusqu'ici, les libéraux se sont peu intéressés à la politique européenne de défense, jugeant

probablement que, sur le plan interne, peu de groupes d'intérêt en avaient fait leur cheval de bataille, alors que, du point de vue externe, l'OTAN offrait déjà un cadre adéquat pour assurer la coopération militaire européenne.

Se réclamant de l'intergouvernementalisme libéral popularisé par Andrew Moravcsik, Dover estime que les gouvernements ne coopèrent au sein de l'Union européenne que dans la mesure où ils peuvent y réaliser leurs préférences à faible coût. Ces préférences sont déterminées par les groupes d'intérêt économique entre lesquels le gouvernement doit faire l'arbitrage au niveau national. Les gouvernements maîtrisant l'ordre du jour au niveau européen, un accord ne pourra intervenir qu'à la suite d'une négociation serrée où les États ne disposent pas tous des mêmes ressources.

Pour des raisons évidentes, ce modèle économique a souvent été appliqué aux politiques économiques et commerciales, à l'élargissement même, mais rarement aux questions de politique étrangère. S'agissant de l'Europe de la défense, Dover fonde son analyse sur trois études de cas : les négociations franco-britanniques qui ont mené à la déclaration de Saint-Malo sur la défense européenne en décembre 1998 ; la crise irakienne et son impact sur la dimension civile de la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) ; et l'europanisation du commerce des armes.

Pour chacun de ces cas, seul le rôle de la Grande-Bretagne est étudié, ce qui n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes. L'europanisation,